

ARRONDISSEMENT : Ajaccio ;

Type de réunion

Réunion de circonscription

12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Parent d'élèves :

- Les programmes pourraient être redéfinis pour mieux mettre en évidence les acquis de base : lire, écrire et compter... l'orthographe est importante aussi et n'a pas la place qu'elle mérite. Les évaluations ne prennent pas en compte les fautes d'orthographe et les élèves finissent le cursus scolaire en ayant des copies remplies de fautes graves.
- Chaque métier a son vocabulaire spécifique mais il faudrait peut-être que les programmes soient plus aisés à comprendre pour des parents d'élèves, de manière à ce qu'ils puissent mieux aider leurs enfants à la maison.
- Le rôle des parents est d'explicitier aux enfants l'intérêt d'apprendre les leçons et passer un moment avec eux est important pour les enfants. Restaurer les devoirs à la maison est peut-être nécessaire pour mieux échanger avec l'enfant.
- En classe, il faudrait permettre aussi aux enfants de communiquer davantage avec les maîtres, et donc prévoir des moments de vie ou de tutorat.
- La liaison entre l'école et les parents doit être plus fréquente : le samedi pourrait être aussi un moment de relations privilégiées entre l'école et la famille. La semaine de quatre jours devrait être instaurée car les parents ne travaillant pas le samedi, ils se retrouvent privés d'échanges ou de voyages avec leurs enfants parce qu'il faut les amener à l'école le samedi matin.

Enseignant :

- C' est vrai d'autant plus qu'on note un absentéisme important des enfants le samedi ce qui n'est pas la meilleure façon de respecter l'école aux yeux de l'enfant !
- Il est très important d'articuler de manière concertée les activités scolaires et péri-scolaires et de proposer aux parents et aux enfants des activités «éducatives » durant ce temps.
- Il n'est pas possible de multiplier le nombre d'intervenants extérieurs, les programmes sont chargés et nous avons le souci de les respecter ; le maître est responsable de son enseignement. Mais des CEL peuvent être demandés par l'intermédiaire des Conseils d'Ecole, il y en a un dans ce quartier et les enfants sont pris en charge par des associations sur le temps péri-scolaire pour des activités sportives ou culturelles.
- Ne faudrait-il pas permettre aux parents d'aller « A l'école des parents » à l'aide des assistantes sociales ou des associations ? : le temps passé devant les ordinateurs ou la télévision est-il éducatif ? les nouvelles technologies avec les SMS font que les enfants ont une écriture codée qui va à l'encontre de l'orthographe.
- Les devoirs à la maison ne sont pas autorisés à l'école primaire, de sorte que à présent les élèves n'apprennent même plus les leçons...certains parents assimilent aussi devoirs et leçons ; les élèves arrivent ensuite au collège en ne sachant plus faire face à la quantité de devoirs donnés...
- Il faut apprendre aux élèves à se responsabiliser avant le collège et les préparer à organiser le travail à la maison.
- Certains parents systématisent la formule des cours payants et la relation avec l'enfant n'existe plus...les enfants sont trop sollicités à l'école et à l'extérieur de l'école par des activités diverses qui permettent aux parents de se décharger de leurs responsabilités. Ils sont quelquefois dépassés dès l'âge de trois ans et demandent à l'école de les remplacer, ils deviennent démissionnaires. L'école a en priorité un rôle d'enseignement. Les difficultés viennent du fait que l'on demande à l'école d'avoir de plus en plus un rôle éducatif mais sans avoir le droit des parents.

16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Enseignant :

- Les échanges avec les familles sont essentiels surtout pour les enfants en difficulté, et pour faciliter les relations il faudrait aussi la présence d'assistante sociale dans les écoles, parce que certaines actions sont impossibles pour les enseignants.
- Lorsque un élève est agressif avec un enseignant, les moyens d'action sont inefficaces puisque les sanctions sont interdites.
- Le climat actuel permet encore les échanges et il est aussi possible de prendre contact avec les associations de parents d'élèves qui peuvent jouer un rôle de médiateur et qui peuvent aussi être entendues par les instances hiérarchiques.
- Il serait souhaitable de mettre en place des moments de rencontres institutionnalisés.

Parents d'élèves :

- Il apparaît souvent des difficultés de prise de contact, au niveau du temps et des lieux. Les enseignants ne sont pas perçus comme des adversaires, il est important d'établir le contact, mais les parents ont peur d'empiéter sur le temps de liberté des maîtres, ils ont peur de déranger... Par ailleurs, les échanges entre parents sont eux-mêmes insuffisants,
- Ceci pose la question du rôle des associations de parents d'élèves : il y a des efforts à faire de la part des parents et de la part des enseignants ; mais il faut penser aussi que les suggestions des parents ne sont pas faites dans le but de s'opposer mais de proposer. Mais, on constate au moment des élections des parents d'élèves un nombre trop faible de parents qui se sentent concernés : 50% dans les écoles et seulement 33% en lycées.
- Il faudrait réhabiliter la fonction d'enseignant, et leur permettre de mieux exercer leur autorité auprès des élèves, nous avons la chance de pouvoir travailler en collaboration avec les enseignants et il convient de maintenir cette chance : institutionnaliser des moments de réunion entre parents et enseignants apparaît en effet essentiel.
- La présence d'une infirmière dans les collèges permet aux élèves de faire part de leur problème et pourquoi n'y en a-t-il pas dans les écoles ?

Remarques complémentaires sur le débat :

- Une enseignante précise que les deux demi-journées imparties au débat public sont insuffisantes : une période plus longue d'échanges aurait permis d'aborder tous les points.
- Une enseignante espère que les observations et propositions faites seront écoutées et qu'il ne s'agit pas d'une démarche organisée par rapport à la conjoncture et à la politique territoriale. Elle souligne que beaucoup d'enseignants se sont déjà découragés parce qu'ils ne croient pas à l'authenticité de ces débats.

Trois priorités pour l'école :

1 Prévoir des relations parents-enseignants dans un cadre institutionnel.

2 Organiser la coordination des actions entre le scolaire et le périscolaire pour permettre une véritable prise en charge d'ordre éducatif.

3 Favoriser les échanges école - enfant - parent avec l'aide d'assistantes sociales et/ou d'infirmières rattachées aux écoles.